

MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES
ET DE L'INDUSTRIE

MINISTÈRE DU BUDGET,
DES COMPTES PUBLICS
ET DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Paris, le 20 DEC. 2011

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
BUREAU ORGANISATION DU DIALOGUE SOCIAL
139, RUE DE BERCY – TELEDOK 272
75572 PARIS CEDEX 12



Affaire suivie par : Eric Regazzo/Anne Branly
Téléphone : 01 53 18 76 04
N° DRHDS/2011/12/10516

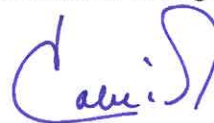
Messieurs,

Par votre lettre du 20 décembre, vous avez appelé mon attention sur le fait que l'article rendant compte des élections professionnelles au sein des ministères économique et financier, paru dans la revue "Echanges" n° 158, ne mentionne pas le résultat obtenu par la liste commune CFTC-UNSA pour l'élection des représentants du personnel au comité technique ministériel.

Après vérification, il s'avère qu'un paragraphe rendant précisément compte de l'obtention de ce siège au comité technique ministériel par la liste commune présentée par la CFTC et l'UNSA, a été omis. Ce paragraphe était d'autant plus nécessaire à la bonne compréhension de l'article, que celui-ci traitait précisément de la nouvelle répartition des 15 sièges de représentants du personnel.

Même si l'information la plus exhaustive a, dès les résultats des élections, été largement diffusée et relayée via de nombreux canaux tels que l'intranet Alizé, l'audience de la revue Echanges exige, en effet, qu'un correctif intervienne dans le prochain numéro d'Echanges, pour remédier à cette regrettable omission.

Je vous prie de croire, Messieurs, en l'assurance de ma considération distinguée.



Dominique LAMIOT

Monsieur Luc DOUMONT
Secrétaire Général de l'UNSA
et
Monsieur Yves BIGOT
Président de la CFTC
2, rue Neuve Saint-Pierre
75181 PARIS CEDEX 04